

Synthèse à partir de l'atelier 4 du cycle de qualification des politiques de jeunesse.

*Le processus de l'éloignement et le statut de l'éloigné en Martinique :
dialectique entre théorie et pratique.*

Ecrit par Malik DURANTY

POUR LE CYCLE DE QUALIFICATION DES POLITIQUES DE JEUNESSES

Avant propos :

Dans l'avant propos de cette communication, poursuivons juste un peu notre réflexion sur la jeunesse, sa définition et son statut. Dans ces temps actuels que nous estimons comme étant ceux d'une transition ontologique des corpus sociétaux, il est un renouvellement en profondeur du champ de la sociologie de la jeunesse. Ce renouvellement tend à envisager autrement le concept de jeunesse. Car, depuis l'érection de la sociologie dite de la jeunesse, il est question d'une définition déterministe et figée du terme « jeunesse ».

Or, certains travaux dans les domaines d'investigation scientifique des sciences sociales et en particulier de la sociologie tendent à développer une autre approche méthodologique et conceptuelle d'analyse des difficultés rencontrées par les jeunes de tout milieu. Il est question donc de l'analyse du processus de leurs intégrations et donc de leur socialisation par la constitution d'une place pour eux.

D'une façon générale, dans les études menées sur ce sujet suite aux effets du bouleversement des années 1970¹ et depuis le début des années 1980, il était défini certaines caractéristiques dans l'estimation de la jeunesse comme un temps. Or, au vu de cette acception, le changement du contexte social général engendre bien des mutations.

La jeunesse estimée comme étant le tunnel d'accès à la vie adulte !

Il est là une approche dite classique de la jeunesse par l'assertion précédente. Cette approche classique se basait sur trois paliers à franchir pour atteindre ce qui serait l'âge adulte. Ces trois paliers seraient alors la stabilisation d'une insertion professionnelle, la singularisation résidentielle et la constitution d'un foyer. D'où, de cela découlait l'effet pervers de voir la jeunesse être considérée comme un statut d'âge dans le déroulement de la vie. Dès lors, l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte étaient inclus dans un développement par lequel serait érigé des barrières figées et difficilement substituables. Or, il est certain que le développement des individus passe par la construction de leur identité sociale et l'exercice de leur faculté d'épanouissement continuellement et perpétuellement.

D'où, les paliers déterminant le développement de l'individu par l'exercice du processus de socialisation se trouvent être remis en cause par le contexte et par la réaction ainsi que la création en ce nouveau.

Car, l'accès au stade de la vie adulte est considérablement ralenti en France et particulièrement en Martinique. Les causes à effet de ce constat se déclinent comme étant le faible taux d'activité des

¹ Il s'agit là de l'effet estimer des chocs pétroliers. Il est à penser que cela n'est pas eu grande incidence sur le statut « jeunesse » au sein de la société martiniquaise. Or, une chose est sûre c'est que la définition et la conception de la jeunesse a fortement influencé le développement de normes, de valeurs et des codes symboliques de la société française qui d'une façon ou d'une autre ont influencé la société Martiniquaise et tenté d'effacer certaine particularité. Puisqu'à cette époque il était encore question du processus d'assimilation.

jeunes, le niveau élevé de chômage, leur éloignement des institutions, leur étiquetage ainsi que le traitement scolaire du chômage.

D'où, la remise en cause du triptyque proposé par l'approche classique est inévitable. En particulier dans le caractère chronologique qui l'organise. Dès lors, peut-on considérer le travail de Cecile Van de Velde². Cette dernière remet en cause donc le concept même de « jeunesse » et sa définition en tant qu'état transitoire. Et donc, elle casse la conception statutaire des âges de la vie séparés en fourchette d'espace temps.

Son approche est assez intéressante dans le sens où elle entreprend de mesurer la façon dont sont structurés les modes d'entrée dans la vie adulte. Cela à partir de l'influence structurelle au processus de socialisation, de l'intervention de l'État, du système éducatif et des cultures familiales. Une méthodologie de traitement qui trouve une illustration concrète dans les réflexions abordées jusqu'à ce jour dans le cycle de qualification de façon empirique au gré de ses opportunités de développement.

Cecile Van de Velde va alors modéliser quatre façons de devenir adulte. Ces quatre façons qui se résument à être en fait des constructions sociales relatives aux modalités d'articulation des trois indicateurs (intervention de l'État, de l'école, et de la famille) étudiées dans quatre pays (Danemark, Royaume Uni, France et Espagne).

Cette approche, même si elle demeure critiquable sur de nombreux points, pourrait à notre avis faire l'objet d'une comparaison méthodique à la réalité de la société martiniquaise. Dans le but de créoliser l'approche et peut-être tenter une conceptualisation particulière de la jeunesse du pays Martinique et une modélisation de la façon ou des façons de devenir adulte dans cette jeune société.

Voilà donc un résumé des quatre façons de devenir adulte que Madame Van de Velde nous propose :

« (...)

- *Se trouver : correspond à une manière de vivre sa jeunesse comme un temps long d'exploration et d'expérimentation dans une logique de développement personnel. Prise d'indépendances précoces, itinéraires sinueux et discontinus vécus sans urgence, construction progressive de soi et définition d'une identité sociale. Voilà pour les Danois.*
- *S'assumer est la manière britannique de devenir adulte. Cette seconde forme d'expérience de la jeunesse s'inscrit dans une logique d'émancipation individuelle, avec des trajectoires courtes orientées quasi exclusivement vers la recherche d'emploi. Dans ce parcours, les jeunes hommes et les jeunes femmes doivent faire les preuves de leurs capacités individuelles d'indépendance et d'autofinancement et à rompre eux-mêmes les liens qui les relient à la famille et à l'État.*
- *Se placer est la variante française du modèle. L'investissement dans le capital humain sous les espèces de la scolarisation et de la course au diplôme est le facteur principal. Il s'accompagne d'une dépendance prolongée de la famille. Le sentiment d'urgence est très prégnant : il faut s'intégrer à tout prix et le plus vite que possible, une fois pour toutes et pour toute la vie.*
- *S'installer s'inscrit au contraire dans une logique d'appartenance familiale. Partir de chez ses parents constitue la dernière étape d'un processus en trois actes : emploi stable, mariage, achat d'un logement. Ce modèle caractérise les jeunes espagnols.*

(...) »³

² Cécile VAN DE VELDE, « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Paris, PUF, « Le lien social », février 2008.

³ Résumé proposé par Christian BAUDELOT dans son article : « *Un nouvel âge pour la sociologie de la jeunesse* » in www.LaVieDesIdees.fr

L'appropriation de cette nouvelle approche conceptuelle de la jeunesse nécessite une réelle contestation des stéréotypes. Il semblerait que pour produire une réelle ré-estimation du modèle appliqué à la société martiniquaise une rupture épistémologique soit plus que nécessaire, disons primordiale.

Ceci dit, à cette étape de notre réflexion nous ne sommes pas en mesure de produire l'analyse et l'étude de créolisation proposée. Or, il s'agit semble-t-il d'une approche intéressante permettant la remise en cause des méthodes d'analyse sociologique vis-à-vis de l'objet d'étude propre à la société martiniquaise. Et puis, cette approche confirme une autre démarche nécessaire qui est celle de la rupture épistémologique d'avec les sens communs et les stéréotypes dans ce domaine au sein de la société martiniquaise. Cela à deux niveaux, celui qui comprend les membres de la société elle-même et celui des sociologues et des acteurs de l'action et de l'intervention sociale. Tout cela pourrait permettre de mieux comprendre les manifestations de la construction de l'identité sociale par un paramétrage comprenant comme vu précédemment : l'intervention sociale (intervention de l'État, des associations et des autorités compétentes), le système éducatif ainsi que les cultures familiales.

1. Entrer dans le vif du sujet : « des jeunes en rupture »

« *Intervenir auprès des jeunes en rupture avec les institutions* » tel est le sujet de la réflexion et du débat.

Ce sujet nous engage dans la définition et l'interrogation ciblant les « *jeunes en rupture* » que nous disons en statut d'éloigné et puis les « *institutions* » que nous entendons ici selon l'acception des sciences politiques. Tel que « *une institution désigne tout un ensemble d'actions et de pratiques organisées de façon stable. (...) Les institutions, qui par l'approche de la sociologie politique, sont vues comme des « régulateurs des rapports sociaux » qui constitueraient leur fonction essentielle.* »⁴ Cet entendement de l'institution nous renseigne sur la grande latitude de considération des institutions. Cela sachant que dans la société martiniquaise, il est question de constater que les institutions qui interviennent, dans le traitement de la problématique qui nous concerne dans cette réflexion, sont de différentes formes.

À ce propos, l'approche de Max Weber reprise dans le *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, nous renseigne sur le fait que l'institution est avant tout étroitement liée à l'idée d'association entendue comme étant un « *groupement dont les règles statutaires sont octroyées avec un succès relatif à l'intérieur d'une zone d'action délimitable à tous ceux qui agissent d'une façon définissable selon des critères déterminés.* »

Cette approche nous semble élargir le champ de considération des intervenants organisés, n'admettant que peu d'importance au fait qu'elles soient institutionnalisées ou non. Tout de même, il semble quand même adéquat de prendre en compte les différents types d'institutions ainsi que leur dimension d'intervention et d'investissement. Car, dans la considération des « éloignés », il semble que les institutions ne soient pas toutes logées à la même enseigne.

D'où, le cheminement du questionnement formulant la problématique de notre réflexion pourrait s'articuler de la façon suivante : Qui sont ces jeunes ? Qu'est-ce qui les détermine comme étant en rupture ? Rupture par rapport à quoi ? Et puis, quelles institutions constituent les repères avec

⁴ Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6^{ème} édition, Paris, p.154.

lesquels ils sont en rupture ? Et en final de compte : quelles institutions interviennent ou interviendront pour quel objectif et par quelle méthode ?

De nos jours, il semble difficile de procéder à une approche globale et donc à une définition globale d'une problématique jeune. En effet, la détribalisation du traitement de cette question jeune a généré tant d'ensembles et de sous ensembles, qu'il serait difficile d'en proposer un schéma exhaustif ou une simple synthèse.

C'est en somme pour cela qu'une autre approche semble plus appropriée. La détermination de cette approche passerait selon nous par l'expérimentation d'un travail dialectique entre les pratiques et le développement théorique de techniques et de méthodes visant à permettre l'intervention auprès des jeunes les plus éloignés des institutions. Dans le sens où, il y aurait une considération de cet état de fait d'éloignement par un processus de construction sociale. C'est-à-dire « *ce qui est le produit d'une construction par un groupe social lors de processus et d'interactions. Par définition, ce qui est construit n'est pas donné d'avance. Par ailleurs, on peut en envisager un processus de déconstruction qui permet d'analyser le construit en ses différents éléments.* »⁵. En d'autre terme, l'analyse des pratiques existants et plus souvent que parfois sortant du cadre des dispositifs et dispositions prévus par la loi ou par les prérogatives des institutions. Disons encore l'analyse des pratiques voyant le jour par une gestion de faits et un diagnostic informel et les traitements de cas particuliers.

Alors, il nous serait permis par ces analyses de considérer comme processus celui de la socialisation en discutant deux sous concepts qui puissent lui donner corps par opportunité vis-à-vis des vecteurs d'éducation et ceux d'ajustement dans la pratique. D'où, nous pourrions considérer les concepts d'intégration et d'insertion dans une dialectique centrale entre l'empirisme réel des pratiques et la théorie des objectifs.

2. *Le processus de l'éloignement et le statut de l'éloigné.*

La société martiniquaise, comme bien d'autres, conçoit son *processus transmission/appropriation*⁶ et son autoévaluation au travers de jugements de valeurs. Jugements qui s'appliquent aux résultats par stades du processus d'intégration des générations à venir. Ce jugement se base sur des repères constitués de stéréotypes. Ceux que nous pourrions envisager comme un « *ensemble de croyance concernant les caractéristiques que partagent les membres d'un groupe. Le stéréotype est une représentation figée, qui est à la base des imaginaires sociaux, système de représentations collectives de la réalité.* »⁷. Ces stéréotypes construisent donc une réalité qui se veut exclusive et figée et laisse à l'écart des fractions de la société non conformes aux exigences de cette imaginaire. Car, en quelque sorte ces stéréotypes définissent une forme de normalité⁸ et donc des préjugés. Ces derniers générant, semble-t-il, un frein à la métamorphose sociale. D'où, la normalisation au sein du processus de socialisation d'une logique négationniste engendrée par des jugements de valeur défendant des « acceptables » et des « inacceptables » de

⁵ Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.134.

⁶ La socialisation est le processus par lequel la culture est transmise et appropriée par les individus dans des espaces temps relationnels, dont la famille est l'un d'entre eux. Cette culture transmise et appropriée est composée entre autre de valeurs, de normes, de principes, de règles de comportement et de codes symboliques qui prévalent dans la société en général et donc dans la famille en particulier.

⁷ Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.137.

⁸ Au sens de DURKHEIM, quand il dit : « un fait social est normal pour un type social déterminé, considéré à une phase déterminée de son développement, quand il se produit dans la moyenne des sociétés de cette espèce, considérées à la phase correspondante de leur évolution ».

l'utilisation du legs. D'où, l'accessibilité à la succession de la maîtrise d'œuvre, pour la poursuite de construction du patrimoine social et autre construction sociale. Cet empêchement, en quelque sorte, semble générateur d'un séparatisme intergénérationnel⁹ et social. Tel serait le canevas du processus d'éloignement.

Cependant, la réalité du processus de socialisation, à l'œuvre par et au sein de la société martiniquaise, est une bonne illustration du concept théorique de rupture¹⁰. Ce concept de rupture envisagé au sens de « *solution de continuité* ».

La société martiniquaise observerait donc en son sein le développement d'un phénomène social qui serait la manifestation de l'effondrement d'un modèle social. Un modèle qui ne se reproduirait plus pendant un temps donné. Ce qui pourrait donc coïncider avec une réorientation du sens et de la direction de l'épanouissement et de l'émancipation de la société martiniquaise. Quoi que l'on puisse en juger !

Néanmoins, il demeure que la rupture, dans le propos qui est le notre ici, s'envisage selon l'acception où : « *la rupture est un point singulier dans la durée où se manifestent les aspects créateurs et destructifs du temps sociohistorique (...)* »¹¹

Dès lors, dans la considération des générations à-venir et de leurs conditions ou encore leurs degrés d'intégration, il est entendu de parler de rupture. Or, si l'on en croit l'acception du concept de rupture par une approche sociohistorique et anthropologique, il s'envisage donc véritablement comme une « *solution de continuité* ». Et pour ainsi dire, nous convenons sans difficulté qu'il s'agisse d'estimer le processus de renouvellement. Ainsi vis-à-vis d'un discours (*en son acception de manifestation identitaire*), le problème avoué est celui du renouvellement qui trouve son origine par un problème de compréhension entre générations¹². Les générations d'avant ou de maintenant ne comprennent pas celles qui sont à venir. La réciproque étant vraie. Or, la problématisation du renouvellement entre les générations engendre un questionnement sur la reproduction sociale et sur le devenir de la stratification sociale de la société martiniquaise. D'où, la révélation d'un schéma de tension multidimensionnelle à vecteurs croisés. Ce qui serait porteur d'une complexification des identités interactives interagissant dans le milieu social. D'où une complexification des processus de la construction de l'identité sociale.

Vis-à-vis de cela, il est important, pour mener un travail sociologique et mener une intervention en travail social, de procéder au décodage des discours, décoder et cerner les mots usités, les sémantiques et les processus auxquels ils renvoient¹³. Sachant que cela nous engage assez souvent dans la considération de discours construits dans le dessein d'une communication underground. Elle qui demeure incompréhensible pour les autres générations. Dès lors, cette particularisation

⁹ Il semble qu'un séparatisme social intergénérationnel soit observable au sein de la société martiniquaise. C'est-à-dire qu'il y aurait un fossé conséquent entre le contexte et l'environnement de vie des générations précédentes et celles d'aujourd'hui reproduisant et approfondissant un séparatisme social. D'où en conséquence, des disparités engendrant des contraintes de compréhension intergénérationnelle.

¹⁰ Rupture au sens de « *solution de continuité. Peut-être probable ou imprévisible.* »

¹¹ Madelaine GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.360.

¹² Cela nous engage sur une réflexion concernant le processus de reproduction sociale. Nous pourrions à ce propos entrer dans une dialectique sur les acceptions théoriques de la reproduction sociale d'avec les éléments empiriques que nous pouvons observer dans la réalité sociale martiniquaise. Nous pourrions pour cela envisager la reproduction sociale pour ce quel joue comme rôle dans la considération du conflit d'une approche sociologique, et de ce quel joue de même comme rôle dans la considération de la mobilité sociale.

¹³ Exemple lors d'une discussion dans un cours de sociologie avec des jeunes en formation, il fut remarquable d'entendre certains jeunes dire « la société de nos parents ; notre société ». Ils faisaient donc la différence entre leur société et celle de leurs parents. C'est d'une façon la considération d'une mutation de la société d'une génération à une autre, mais aussi c'est l'expression d'un tel écart entre les deux générations qu'on puisse estimer qu'il y ait deux entités sociales bien distinctes.

est le fait d'un développement spontané mutant en une volonté de formalisation par affirmation d'un statut vu comme déviant et victime d'étiquetage. Cependant, ce processus étant viable et fiable par sa nécessité d'évolution sociétale, puisque d'une certaine façon il permet le renouvellement et la reproduction sous d'autre forme. Il est difficilement appréciable à un degré extrême de sa réalisation par réaction de refoulement d'une masse sociale identifiée à un certain stade de développement humain.

Effectivement, il est un certain nombre de concepts prédéfinis, de prêt-à-penser. Mais, comment penser la réalité particulière de la société martiniquaise sans entrer dans un prêt-à-penser néfaste à la qualité des analyses ?

En produisant une écoute attentive des discours de jeunes et de certain de leurs parents, nous pouvons arriver au constat suivant. Une grande partie des catégories de jeunes, pour ne pas dire tous les jeunes, sont d'une façon ou d'une autre en rupture avec la société et ses symbolismes. C'est-à-dire que les institutions et en particulier les institutions politico-administratives sont considérées comme ne décidant plus et n'agissant plus pour ces jeunes-là. Quel que soit le statut d'éloigné du jeune de la société pris en considération, comment pouvons-nous structurer une pensée et un modèle d'analyse pour étudier et agir sur cette sectorisation de la société martiniquaise ? Puisque le statut d'éloigné se révèle donc comme étant pluriel et observable dans les différents milieux sociaux de la société martiniquaise.

Ce simple constat élève donc la problématisation au niveau sociétal. Dès lors, en considération du processus de transmission/appropriation au sein de la société martiniquaise, nous posons la question relative à la définition empirique¹⁴ mise en discussion avec celle de la transmission sociale¹⁵.

Car, la société martiniquaise semble plus que nécessaire parcellisée¹⁶. Elle semble l'être entre autre par la démultiplication des repères identitaires et ontologiques à la dimension individuel et collective ces dernières décennies. D'où, la société martiniquaise, comme bien d'autres dans l'humanité, n'est pas en « *perte de repères* » à proprement parler. Mais, elle est à notre entendement en transition¹⁷.

Un processus qui lui porterait le dessein de trouver par expérimentation une nouvelle configuration de repères. Cette nouvelle configuration qui posséderait le but de l'emprunt de la bonne trajectoire pour l'atteinte de la destination sociale et sociétale de la société martiniquaise, estimable par son contexte sociohistorique, économique, politique et culturel. Une destination finale qui se réaliserait par un processus d'autonomisation de la société qui serait en mesure de construire les conditions de l'autonomisation des êtres qui la composent dans l'équilibre adéquat entre l'identité « *mêmeté* » (Paul Ricœur) et l'identité « *ipséité* » (John Locke) aux dimensions individuelles et collectives.

¹⁴ Empirique c'est-à-dire qui « *se fonde uniquement sur l'expérience, sur l'observation et ne procède d'aucun système, d'aucune loi. La réalité empirique est celle que l'expérience permet d'observer.* » in Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009, p.135.

¹⁵ « L'équivalent de la socialisation mais dans un sens plus large de conservation des traditions et des valeurs, portant sur tous les membres d'une société, durant toute leur vie. » in Madeline GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.404.

¹⁶ Il semblerait qu'un séparatisme intergénérationnel soit observable et à l'œuvre au sein du corpus sociétal martiniquais. C'est-à-dire qu'il y aurait un fossé conséquent entre le contexte et l'environnement de vie des générations précédentes et celles d'aujourd'hui. D'où en conséquence, des disparités engendrant des contraintes de compréhension intergénérationnel et un réseau de communication outillant de bonne facture le processus de transmission/appropriation.

¹⁷ La transition coïncide au passage d'un développement historique à un autre.

3. *Réflexions ... partagées entre insertion et intégration : la désarticulation de la socialisation*

Au vu des différentes interventions lors de l'atelier 4 du cycle de qualification, nous pouvons estimer en les liant toutes entre elles qu'une démonstration collective fut faite.

À partir de cette démonstration, il est constatable que dans le domaine social, que ce soit du point de vue théorique et du point de vue empirique, il se pose la question du lien entre la science et la pratique. C'est-à-dire entre l'exercice d'une pratique sur le terrain et la théorisation d'un problème et/ou d'une méthode d'intervention qui lui donne légitimité.

Dès lors, d'un point de vue épistémologique, le théorique se base sur l'empirique en science sociale ou en méthodologie de l'intervention en travail social. Puisqu'il s'agit donc de sciences de l'empirisme, respectivement d'action et de science de l'action. Ainsi qu'il s'agit de sciences de construction de la réalité sociale, et donc de sciences du contact et des interactions, de sciences de la relation entre les humains.

C'est pour cela, que parler du concept d'insertion ici, n'est valable qu'en entendant plus que sa théorie, sa pratique.

Aujourd'hui, il est intéressant de lire dans l'histoire des concepts de l'intervention sociale et des politiques sociales, celle de l'insertion. Puisque « *dans le cadre de la « nouvelle » pensée étatique qui s'élabore au tournant des années 70-80, l'« insertion » apparaît comme le label qui désigne les réponses étatiques successives au chômage des jeunes et à la « nouvelle pauvreté » (l'« exclusion »)* »¹⁸. Cependant, ce concept et ses pratiques apparaissent par la nécessité effective de former des individus qualifiés pour répondre aux besoins de main d'œuvre dans les sociétés occidentales. Une demande générée par la révolution industrielle et la division sociale du travail entre autre.

En effet, « *dans le courant de la deuxième moitié des années 70, le débat sur les jeunes se déplace vers les rapports entre les jeunes et l'école (la question entre l'adéquation formation/emploi, la dénonciation des « insuffisances » du système scolaire) et les rapports entre les jeunes et le travail : le débat porte alors sur « la désacralisation du travail », « la désaffection des jeunes à l'égard de l'emploi industriel » et l'« allergie au travail »*¹⁹. *Les premières « actions jeunes » sont mises en place par les ministères du Travail (dans le cadre de l'AFPA) et de l'Éducation (« Action Giffard » où s'inventent les « stades d'insertion sociale » préalables à l'« insertion professionnelle ») : à la critique implicite de l'enseignement technique est associé la valorisation de la « mission éducative » des entreprises et la mise en avant du principe d'alternance, « trait d'union entre l'école et le monde du travail. »*²⁰

De toute évidence, l'on ne parlait pas d'intégration. Pourtant, la différence entre intégration et insertion est ici fondamentale. Cela dans la considération du processus de socialisation, puisque le processus d'insertion et/ou celui d'intégration n'ont pas les mêmes objectifs et ne donnent pas les mêmes résultats. Ces processus utilisent des moyens et des ressorts stratégiques différents par

¹⁸ Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de recherche en sciences sociales 2001- ½ (N° 136-137), éditions Le Seuil, Paris, Pages 5 à 17.

¹⁹ À ce propos l'auteur MAUGER, nous invite à voir Jean ROUSSELET, « l'allergie du travail », Paris, Le Seuil, 1974 ; et d'une façon plus général, sur les débats de l'époque, Gabrielle BALAZS et Jean-Pierre FAGUER, « Les jeunes et l'emploi : une recherche sous influence », Cahiers « Jeunesses et sociétés », 3-4-5, Février 1985, p.6-26.

²⁰ Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de recherche en sciences sociales 2001- ½ (N° 136-137), éditions Le Seuil, Paris, Pages 5 à 17.

l'engagement d'institutions différentes. La subtile différenciation entre les deux est alors primordiale dans le passage de la théorie à la pratique, par la simple observation et analyse des pratiques relatives à la réalité du milieu et des cas individuels. Il s'agit alors de pratiques qui se construisent empiriquement par opportunité d'adaptabilité aux situations.

Dès lors, dans la considération des moyens et des ressorts stratégiques différents de l'insertion et de l'intégration, nous pouvons considérer deux acceptions différentes des institutions. Il est donc à envisager l'institution scolaire disons l'école par la mission éducative, et l'autre à envisager serait l'institution productrice de biens et de services à savoir l'entreprise. Le premier type d'institutions serait le vecteur du processus d'intégration. Et, le second type d'institutions serait le vecteur du processus d'insertion ou son bénéficiaire. Sans oublier la considération de l'institution familiale qui elle transmet les éléments appropriables et déterminants dans le développement de la faculté de socialité. L'institution familiale se révèle comme primordial et centrale puisqu'elle influe sur les deux processus (intégration et insertion).

Nous pourrions considérer les concepts d'intégration et d'insertion comme des sous concepts du concept de socialisation comme envisagé plus haut. Alors, nous pouvons entendre que l'intégration soit cette « *capacité d'un ensemble –quel qu'il soit- d'assurer sa cohésion en réussissant les différentes unités qui le composent autour de valeurs et de normes communes. (...) La théorie des systèmes a, de ce point de vue, joué un rôle décisif : l'intégration est présenté, en postulat, comme la principale propriété des systèmes sociaux et désigne alors leur capacité de maintenir leur identité au-delà de la propension à l'autonomie qui caractérise chacune des unités qui la composent.* »²¹

Cette définition nous démontre à quel point le lien social et la cohésion sociale sont à la fois les intérêts et des objectifs de tout processus d'intégration. Ce processus qui est ce moteur de la construction de l'identité sociale collective, dont découle les identités individuels et institutionnelles.

Ces intérêts et objectifs susnommés permettent l'acception de l'intégration selon l'approche en science politique qui désigne « *Ici encore, (...) le degré de cohésion de l'ensemble qu'il est important de mesurer. Il peut s'agir de socialisation des enfants, d'intégration d'immigrés, d'une nation nouvelle (pays d'Europe central 1920) ou du consensus et de la participation des citoyens à la vie de la collectivité.* »²²

Cette vie de la collectivité qui se détermine au fait de multiples dimensions telles que les dimensions sociale, économique, politique et culturelle.

Or, il est impossible de garder en mémoire à cet instant de la discussion la mutation du rôle de l'école. Cette mutation qui constitue un élément déterminant de différenciation entre les deux concepts susnommés. Dans le sens où, cette mutation du rôle de l'école marque en quelque sorte le passage du processus d'intégration à celui d'insertion. Cela illustrerait en fait la transformation des intérêts et des objectifs de l'école elle-même. Cependant, nous pouvons relativiser le propos en entendant que l'école vise, dans la mutation de son rôle au sein de la société, à exercer à la fois un processus d'intégration et un processus d'insertion.

Dès lors, nous pourrions usiter la définition suivante de l'insertion à savoir qu'il s'agisse d'un « *Terme (constituant) le double positif d'exclusion et a suivi les avatars de ce dernier. En mineur toutefois : si exclusion suscite des mouvements affectifs violents, il en vas de même d'insertion. Cette dissymétrie s'explique d'abord –hélas- par une donnée de fait : il est plus facile de montrer des exemples concrets du premier phénomène que du second. (Notons que s'il est courant d'évoquer les exclus, nul ne parle jamais des insérés, malgré le revenu minimum d'insertion. Non qu'il n'y en ait pas : mais la réussite même du processus les fait disparaître en tant qu'objets*

²¹ Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6^{ème} édition, Paris, p.156.

²² Madelaine GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.252.

sociaux intéressants). En outre on ne peut qu'être frappé par le caractère rebutant, technocratique et sans chaleur du terme qui semble évoquer moins des êtres humains que des sardines rangées dans une boîte en fer-blanc. »²³

Dès lors, comprenons nous que la dimension que recèle le concept d'intégration étant bien au-delà de celle du concept d'insertion, il est fort intéressant de comprendre ce que représente le surinvestissement des institutions jouant enfin de compte le rôle de moteur d'intégration. Un rôle qu'elles jouent par nécessité du diagnostic. Mais, un rôle qu'elles exercent avec les moyens définis et alloués par et pour les besoins de l'application de processus d'insertion. Un rôle et un processus qui seraient définis selon leurs missions statutaires et conventionnelles.

À partir des contributions présentant les pratiques de travailleurs sociaux au sein des différentes institutions représentées. Il est possible le constat suivant : Ces pratiques sont en réalité plus liées à des vivifications et des réajustements du processus d'intégration. En ce sens qu'elles enclenchent et/ou remettent en route un processus d'apprentissage et/ou d'ajustement de l'intériorisation des normes, des valeurs et des codes symboliques.

Dès lors, il n'y a que le dispositif qui porte le nom d'insertion. Mais, derrière cette appellation, la réalité des pratiques se trouve être celle de l'interaction, de la création de lien et de mise en exergue d'un réseau de communication.

Il s'agit en somme d'un véritable travail de fourmis coïncidant à des pratiques développant les aspects propres aux théories sur les liens sociaux et sur la cohésion sociale. Par conséquent, nous pourrions interroger, au vue des dires, la notion d'insertion. En posant la question de savoir, si elle a un quelconque intérêt ? Et, finalement si elle n'est pas à considérer et exercer dans l'exercice de l'intégration sociale formellement.

4. Du questionnement social du statut d'éloigné.

Le développement précédent a tenté de démontrer : de quelle sorte il est difficile de considérer l'exercice du processus d'insertion pour seul. Or, les dispositifs mettant en œuvre ce processus d'insertion ne répondent pas aux besoins et objectifs définis par le diagnostic des praticiens.

En effet, dans la pratique, ces derniers arrivent soit à développer eux-mêmes des stratégies visant à l'intégration, où pourrait-on dire à construire les conditions d'une réminiscence d'un processus d'intégration. À ce propos donc, le statut d'éloigné ne peut s'entendre qu'à une dimension ontologique et sociologique. D'où, le questionnement sur le statut d'éloigné coïncide entre autre au questionnement des phénomènes de déviations et à la théorie de l'étiquetage.

Dans la construction du statut d'éloigné, il est fort intéressant de parcourir la sociologie de la déviance et la théorie de l'étiquetage.

Dès lors, est-il possible de poser la question de savoir : Qui est le déviant ? Selon Howard BECKER, la déviance coïncide à la qualification d'un individu par un groupe social. Il (H.B) considère par la même que la déviance n'est pas issue d'un dysfonctionnement dont elle serait le produit objectif.

D'ailleurs sa définition du déviant est explicite à ce propos : « *le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès, le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette.* ». Il existe donc une étroite relation entre le statut d'éloigné et

²³ Jean-Marie DENQUIN, « *Vocabulaire politique* », éd. PUF coll. « Que sais-je ? », Paris, 1997, p.88-89.

l'étiquetage. Pour ainsi dire, le statut de déviant n'est confirmé qu'à partir de sa désignation au fait de l'existence de l'étiquette.

Dès lors, un individu est étiqueté comme étant en déviance, le plus souvent, par le fait qu'il se lie à un groupe d'appartenance cultivant une sous-culture s'opposant à la culture global de la société considéré. Or, nous pouvons interroger la dimension à laquelle est constatable cette opposition. Car, l'opposition se manifeste par des indications de temporalité et de localité. Dès lors, le comportement social, étant étiqueté comme déviant, ne l'est pas nécessairement pas un « jugement moral universel ». Il est plutôt le résultat d'une interaction sociale située et datée qui repose sur une incompréhension.

Par cela donc, il nous est possible de formuler notre hypothèse sur la difficulté du legs. Cela en considérant le problème de communication intergénérationnelle au sein de la société martiniquaise comme étant à la fois le moteur explicatif et la résultante du phénomène d'éloignement.

Nous pourrions estimer que la frange de la population dite jeune soit considérée comme un sous-groupe possédant donc une sous-culture. Cependant, il est constatable que cette sous-culture soit une émanation de la culture globale. Or, nous pouvons estimer que cette émanation coïncide à une réexpression de la culture globale.

Dès lors, il est possible d'envisager qu'elles possèdent toutes deux le mêmes fondements en terme de valeurs. En fin de compte, il semblerait que ce soit une opposition temporelle entre ces deux éléments de l'identité martiniquaise qui s'affrontent et s'éloignent.

Cette dynamique intrasociale serait déterminée par le fait que les lieux d'habitation et de vie par leurs impacts sur l'organisation sociale de la société aient muté avec une cinétique non des moindres. En particulier, par l'ouverture rapide de cette société à une modernité venant d'ailleurs et aussi par les changements économiques, institutionnels et politiques.

Tout cela a engendré de grands chambardements au sein de la société. Mais aussi, il se révèle à nous un état de fait. Ce dernier qui serait la résultante du rapport politique, économique et historique de la société française et martiniquaise. Car, sans entrer dans les détails de la configuration de leurs relations.

Remarquons : qu'il est possible, par l'entendement du rapport centre/périphérie de considérer, par cet état de fait, la culture martiniquaise comme une sous-culture française. De ce rapport découlerait donc une certaine opposition. Celle qui subsiste de la relation héritée de la période coloniale formelle et de la période postcoloniale (l'ère du néocolonialisme).

Cependant, sans entrer dans une polémique considération des rapports hégémonies dans ce système de hiérarchisation culturelle, sociale, économique et politique entre la société martiniquaise et la société française, ainsi qu'entre l'expression culturelle des aînés de la société martiniquaise et celle des jeunes ; nous précisons qu'un certain affinage de la représentation ici faite d'une certaine réalité ne serait pas de trop.

Dès lors, attachons nous à formuler l'hypothèse selon laquelle : la culture martiniquaise serait déviante vis-à-vis de la société française. Et, la culture jeune le serait elle vis-à-vis de la culture globale de la société martiniquaise. D'où cela générerait un système d'opposition complexe donnant corps à un champ des possibles culturels et identitaires très vaste, complexe et tendu.

Nous voyons donc quelques coïncidences entre cette sociologie de la déviance et cette théorie de l'étiquetage et la considération d'un statut d'éloigné. Et c'est à diverses échelles que nous pourrions y accoler le modèle de représentation théorique. Des échelles qui correspondraient aux dimensions relatives aux espaces de regroupement humain : de la famille à la société la plus large et vaste.

Ceci dit, cette considération peut porter à confusion par le fait que la déviance et l'étiquetage présentent, selon nous, un rapport de domination entre la culture globale et les sous-cultures considérables.

Il nous semble plus bénéfique de considérer ce qui pourrait être un processus de d'éloignement. Et donc, dans la dialectique ici proposée, nous considérons le regard que l'on puisse porter sur le processus dont résultera la déviance.

À ce propos, il est observable trois étapes identifiables :

1. L'étape de la transgression (consciente ou non) de normes : cette transgression cependant, n'est pas suffisante à désigner l'acte de déviant. Dès lors, en reprenant à notre compte un exemple largement développé par BECKER : il n'est pas question de considérer les fumeurs occasionnels de marijuana comme des déviants. Lui nous entretient sur le fait que la considération de cette entrée dans la déviance présume du fait de l'entrée dans une certaine comportementalité de vie particulière ;
2. L'étape de désignation publique des déviants : cette étape entraîne finalement la reconnaissance sociale de l'existence des déviants se voyant attribuer un terme de qualification. Cela entraîne donc pour l'individu l'acquisition d'un nouveau statut social. Le plus souvent, il est remarquable que l'étiquetage se produit à prima bord au sein de la famille et des groupes de pairs. Cet étiquetage se voit par la suite appropriée par les institutions s'illustrant dans le contrôle social.²⁴
3. L'étape du processus de déviance secondaire par l'étiquetage : cette étape se traduit par le fait de l'adhésion à une communauté de déviants (elle est organisée par des règles propres). Par cela, l'individu entre dans un processus communautariste par lequel tous les actes appellent à une réaction sociale. Cette étape tend à formaliser, intensifier et conscientiser le processus d'éloignement.

Alors, il est à retenir le questionnement énonçant :

Quelle logique pour la pratique ? Et en fait, quelle finalité ? Quel objectif pour la pratique dirigée par le concept d'insertion ?

Dans l'immédiateté, quel est l'objectif avec un certain nombre de jeunes en difficultés sur le terrain ? Exemple de la situation extrême des jeunes se trouvant border à l'extrémité du système normatif.

²⁴ Il est une particularité à retenir. En effet, dans le cas de la transgression inconsciente, l'individu cessera d'être déviant dès qu'il aura conscience de la portée de son acte par le fait qu'il soit étiqueté. Or, dans le cadre d'une transgression consciente, il sera estimable et remarquable deux conséquences à cet étiquetage. Celle de l'intériorisation par l'individu de l'image de soi qualifié de déviant par le groupe humain, ainsi l'individu se définira lui-même comme déviant et le revendiquera. Dès lors, cette désignation publique circonscritra les possibilités de l'individu au retour à un comportement adéquat aux normes de la culture globale de la société considérée. D'où, il en résultera de grandes difficultés d'insertion et/ou de réinsertion.

Où les jeunes sont-ils victimes de l'extrémisme des gestes du système envers des enfants qui sont receveur d'un legs non maîtrisé ?

D'où, la question concernant le legs entre générations ?

Et alors, à ce propos, pourrait-on poser la question de savoir : Si les générations légataires et leurs précédentes sont bien conscientes de la réalité du système dans lequel ils vivent et se suivent par un processus de reproduction sociale pour la construction sociale ?

Quels sont le contenu et le processus de ce legs ? Qu'est-il laissé véritablement à ces générations à-venir ? Quelle logique et quels intérêts et objectifs à court, moyen et long terme sont attribuables à ce processus de transmission/appropriation et ce processus de legs ?

5. Le « tout-violence » et l'éloignement comme un refoulement et une déviance

Il est en effet constatable que la société martiniquaise porte les traits caractéristiques d'une société de consommation. De plus, elle développe par les tensions sociales et la grande proportion d'individus touchés par la vulnérabilité financière, sociale, identitaire et politique, une propension forte à la violence sous différentes formes directes et indirectes, tacites ou évidentes, ainsi qu'opportunistes et structurelles.

Il est donc laissé en legs aux générations une certaine violence. Cette dernière qu'elles pratiquent avec ses propres moyens puisqu'elles se l'approprient et la modernisent d'une certaine façon selon son propre entendement. Ces générations à-venir pratiquent la violence comme elle est appliquée à travers le système organisant et régissant la société martiniquaise.

Pourtant, il semblerait tout de même qu'une certaine philosophie créole, un certain savoir-vivre et savoir-faire créole permettent le maintien d'une culture de non-violence, de l'indulgence et du savoir-faire être en société pour la société. Or, cette structuration culturelle semble se heurter à une structuration importée et imposée d'un système inadéquat à la régulation et au contrôle sociale de la société martiniquaise.

Le problème de la violence est donc légué à ces générations à-venir. Et, c'est la forme de cette violence qui mute par une appropriation primaire de cet héritage. C'est comme lors de la transmission d'une maison par l'héritage. La nouvelle génération va se l'approprier. Parfois allant jusqu'à la modifier dans le fondement même de son architecture.

À ce propos, cela pourrait nous guider dans une réflexion concernant le développement urbain dans le Pays Martinique. Dans le sens où, nous ferions le constat que l'urbanisation et sa cause à effet de massification donne lieu à une certaine densité de la relation et des interactions. Un constat qui amène à la spécialisation de certains acteurs sociaux dans l'utilisation des techniques de médiation comme une nécessité vis-à-vis de la cohésion sociale intergénérationnelle et entre les étages de la stratification sociale.

Ceci dit, il ne s'agit pas tant d'avoir des techniques relationnelles que des méthodes de communication et d'apprentissage au dialogue social.

Dès lors, cette considération de la méthode plutôt que de la technique semble être nettement plus opportune. Puisque, la méthode semble coïncider à une démarche d'appropriation et d'articulation de techniques de médiation empiriques et théoriques (tel que l'empowerment²⁵). En

²⁵ L'empowerment se veut un processus de transfert de connaissances et de savoirs visant à développer un potentiel jusqu'à présent caché ou ignoré chez un individu ou un groupe d'individus. Ce concept est explicité par un schéma triangulaire. Les trois anges de ce triangle coïncident respectivement aux services pour l'un, à l'environnement pour

sachant que cela renvoie à l'individu, à l'observation de cette personne ainsi qu'à la captation de sa substance et de son stade d'intégration.

Cependant, il ne s'agit pas de s'appropriier certaines méthodes dans un processus de perversion pouvant rimer avec dénaturation. C'est en ce sens que nous précisons tout de même que « *de nombreuses confusions existent à propos de l'empowerment, notamment parce que sa définition et la représentation que s'en font les entreprises ne sont pas claires. En France, par exemple, les entreprises, pour ne pas heurter les salariés, ont choisi de le traduire par « responsabilisation » ou « implication ». Mais ces traductions ne rendent pas compte en totalité de ce que représente ce concept, qui intègre également la notion d'autonomie, d'autorité et de « pouvoir »* »²⁶.

Car voilà, un concept de pratique déjà usité timidement par certains acteurs sociaux. Ceci dit, il doit dans son application rapprocher les chercheurs et les praticiens dans le but d'opérer à la créolisation (au sens d'adaptation/appropriation) du concept de façon efficiente. Ce dernier engage, en effet, une certaine pratique de l'estimation du degré d'intégration de l'individu et donc de la prise en compte de son identité révélée et de son potentiel social. Tout cela dans le dessein d'une valorisation adéquate de son utilité sociale.

Or, il est reconnu difficile de mesurer le stade ou degré d'intégration. Comme par exemple par rapport à l'école, qui elle voit son caractère d'institution fondamentale dans la socialisation primaire entachée de troubles de fonctionnement et d'efficacité. La cause de cela semble être le fait que l'école ait changé de mission²⁷.

D'où, l'hypothèse de formulation d'un constat faisant les jeunes très loin des institutions ou encore les institutions très loin des jeunes. Et, au but visé de rendre plus acceptable cette formulation, il est possible d'estimer la réciprocité des deux directions de cette assertion.

Pour ainsi dire, cela nous réengage dans la problématisation du symbolisme institutionnelle et de l'identité sociale martiniquaise. Au sens où, l'institution se devrait d'être l'émanation d'un corpus sociétal, exerçant par cela son rôle visant les intérêts et les objectifs sociétaux. Par conséquent, l'importation d'un modèle particularisé sur le diagnostic de simples spécificités suffit-elle à engendrer l'atteinte des objectifs et la satisfaction des besoins singuliers de la société en question ?

l'autre et aux bénéficiaires pour le dernier. Ce schéma a pour visé la formulation des politiques publiques et leur meilleure adaptation au problème d'intervention en évaluation progressive. Dès lors, chacun des trois éléments du triangle de l'empowerment se doit d'agir simultanément (telle est la règle) sur le processus de transfert de connaissances et de savoirs selon pour :

- Les bénéficiaires : à partir du postulat que chaque individu est en possession de capacité ayant besoin de condition pour être développées. Pourtant, certaines personnes sont donc véritablement en situation défavorable sans aucun élément motivant.
- L'environnement : ce besoin de développement des bénéficiaires doit véritablement être reconnu dans leur environnement. Ceci constitue une condition déterminante de la réussite du processus d'intégration enclenché par la méthode (ou la pédagogie) de l'empowerment.
- Les services : ils se doivent de constituer le processus par lequel sera tissé le lien entre les bénéficiaires et leur environnement. Ils se doivent de procéder à une action duale : avec un axe pour le bénéficiaire passant par l'éducation personnelle à l'autonomie, et un axe développé simultanément passant par la sensibilisation de l'environnement aux difficultés du bénéficiaire.

²⁶ William BYHAM, « *l'empowerment, défense et illustration* », in *l'Expansion management review*, n°80, Mars 1996, pp.70-78.

²⁷ En exemple, l'on ne parle plus d'échec scolaire dans la sémantique scolaire mais de « réussite différée ».

6. *Jusqu'ou aller à la pratique : Au commencement !*

Au gré de cela et dans le but de retenir des pistes, nous interrogeons la formation, disons le cheminement du travailleur social dit « *passer social* ». Une image intéressante puisqu'elle prend en considération un fossé. Celui qui n'est pas vide mais rempli d'eau. D'où, cela engage à la nécessité de mesurer la distance entre les deux bords du fossé et aussi d'estimer la capacité des uns et des autres à nager pour franchir ce fossé.

L'autre piste que l'on pourrait interroger est celle de la connaissance du droit. Effectivement, il y a toute une partie des valeurs, des normes et codes symboliques qui sont institutionnalisés. Or, le véritable problème semble être celui du processus d'institutionnalisation²⁸ de ces normes et de ces codes symboliques.

Sont modifiés les normes et les codes symboliques dans une dynamique d'appropriation au sens de progrès et de modernisation au gré des contextes sociaux et identitaires de la société. Cependant, nous remarquerons que malgré tout, il demeure une forme de fondement permanent en ce qui concerne les valeurs. Dès lors, le processus devant mener à l'objectif social de reproduction respectueux du fondamental (le patrimoine et les racines) en modernisant un certain nombre d'expressions, en modernisant l'identité (au sens de stratégie) en la rendant plus performante aux contextes et aux mutations de l'environnement, en rendant son expression, sa culture plus performantes à l'échange et à la « *subjectivité de l'ouverture* ».

Dès lors, la destination véritable de la pratique de ces politiques sociales est-elle simplement une réinsertion ou réinjection de valeurs mal digérées par les jeunes ? Ou est-elle l'inculcation d'un certain nombre de techniques, ou la liberté du développement d'un certain nombre de méthodes qui vont permettre de moderniser nos codes et nos normes sociales et préserver nos valeurs fondamentales et primales ?

Références Bibliographiques :

- Christian BAUDELLOT (Résumé proposé dans son article), « *Un nouvel âge pour la sociologie de la jeunesse* » in *www. La vie des idées.fr*.
- William BYHAM, « *l'empowerment, défense et illustration* », in *l'Expansion management review*, n°80, Mars 1996, p.70-78.
- Jean-marie DENQUIN, « *Vocabulaire politique* », éd. PUF coll. « Que sais-je ? », Paris, 1997, p.88-89.
- Madelaine GRAWITZ, « *Lexique des sciences sociales* », Éd. Dalloz, 8^{ème} édition, Paris, 2004, p.404.

²⁸ Processus d'institutionnalisation et de renouvellement. Exemple avec la mobilisation de jeunes lycéens pour les cheveux et la représentation qu'ils en ont. Alors que certains ont vu cela d'un mauvais œil. La question en jeu dans cette mobilisation était subtile et très opportune. Car, il était possible d'y traduire, par un regard sociologique, une question sur les mutations des représentations sociales des codes symboliques au sein d'une société et la faculté d'une institution à prendre en compte la pratique et les réalités de ses usagers. Il est donc possible de formuler un questionnement sur le comment de la mutation métamorphique des règles et normes par rapport à une évolution (au sens de changement) par appropriation.

- Guy HERMET, Bertrand BADIE, Philippe BRAUD, Pierre BIRBAUM, « *Le Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* », éd. Armand Colin, 6^{ème} édition, Paris.
- Gérard MAUGER, « Les politiques d'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », Actes de recherche en sciences sociales 2001- ½ (N° 136-137), éditions Le Seuil, Paris, Pages 5 à 17.
- Bruno Ollivier (Dir), « *les identités collectives à l'heure de la mondialisation* », éd. CNRS éditions coll. Les essentiels d'Hermès, Paris, 2009.
- Jean ROUSSELET, « L'allergie du travail », Paris, Le Seuil, 1974 ; et d'une façon plus général, sur les débats de l'époque, Gabrielle BALAZS et Jean-Pierre FAGUER, « Les jeunes et l'emploi : une recherche sous influence », Cahiers « Jeunesses et sociétés », 3-4-5, Février 1985, p.6-26.
- Cécile VAN DE VELDE, « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe », Paris, PUF, « Le lien social », février 2008.